



SOMMAIRE

1/- LE JURY DE CAP INNOVATION MEDITERRANEE 2005	P 2
2/- LES LAUREATS	P 3
<u>TROPHEE DE L'ENTREPRISE INNOVANTE ET CITOYENNE</u>	P 4
§ Prix « <i>Création d'Entreprise Innovante et Citoyenne</i> »	P 4
§ Prix spécial du « <i>partenariat CCI Marseille-Provence / CCI Nice-Côte-d'Azur</i> »	P 6
§ Prix du « <i>Projet Citoyen et Solidaire d'Entreprise</i> »	P 8
§ Prix de la « <i>Démarche d'Entreprise pour le développement durable en Méditerranée</i> »	P10
<u>TROPHEE DE L'ENTREPRISE ETUDIANTE EUROMEDITERRANEENNE</u>	P12
§ Prix « <i>Création d'Entreprise Innovante Etudiante</i> »	P12
§ Prix du « <i>Projet Etudiant à caractère social et solidaire</i> »	P14
<u>PRIX INCUBATEURS</u>	P15
§ <i>Prix Incubateur Impulse</i>	P15
§ <i>Prix Incubateur Belle de Mai</i>	P16
§ <i>Prix Incubateur Paca-Est</i>	P17
3/- LES PARTENAIRES	
§ CCI Marseille Provence	P18
§ CCI Nice-Côte-d'Azur	P20
§ Euromed Marseille Ecole de Management	P21
§ Conseil Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur	P22
§ Conseil Général des Bouches-du-Rhône	P24
§ CEA Cadarache	P25
§ Eurocopter	P27
§ Siemens	P28
§ Société Marseillaise de Crédit	P32
§ ST Microelectronics	P33



1/- LE JURY DE CAP INNOVATION MEDITERRANEE 2005

Maxime DEFOUS	<i>IMPULSE</i>
Jean-Pierre BROCARD	<i>Incubateur Belle de Mai</i>
Géraldine QUETIN	<i>Incubateur Paca-Est</i>
Pauline WEBER/Frédéric ANDRE	<i>CCI Nice-Côte-d'Azur</i>
Philippe ZANIN/Franck ARAUJO	<i>CCI MarseilleProvence</i>
Christian REY	<i>Marseille Innovation</i>
Claude LEFOULGOC	<i>CEEI Provence</i>
Stéphane GUIOT	<i>Toulon Var Technologies</i>
Hugues DESGRANGES	<i>DELOITTE et Associés</i>
Gilbert SANTINI	<i>ANVAR</i>
Bernard PARANQUE	<i>Euromed Marseille Ecole de Management</i>
Vanina GALLONI	<i>Conseil Général 13</i>
Elisabeth MOTTE	<i>Conseil Régional PACA</i>
Marc MOLENAT	<i>EUROCOPTER</i>
Eric COULOMBON	<i>Société Marseillaise de Crédit</i>
Eric DE RIEDMATTEN	<i>SIEMENS</i>
Daniel CESARIO	<i>CEA Cadarache</i>
Jean-Yves PEIGNE	<i>ST MICROELECTRONICS</i>



2/- LES LAUREATS

TROPHEE DE L'ENTREPRISE INNOVANTE ET CITOYENNE

(44 candidats)

- **Prix « *Création d'Entreprise Innovante et Citoyenne* » : AEROPTERE (13)**
- **Prix spécial du « *partenariat CCI Marseille-Provence / CCI Nice-Côte-d'Azur* » : INSIGHT SIP (06)**
- **Prix du « *Projet Citoyen et Solidaire d'Entreprise* » : MOMES SOLUTIONS (13)**
- **Prix de la « *Démarche d'Entreprise pour le développement durable en Méditerranée* » : NAVYCLEAN (13)**

TROPHEE DE L'ENTREPRISE ETUDIANTE EUROMEDITERRANEENNE

(14 candidats)

- **Prix « *Création d'Entreprise Innovante Etudiante* » : e-MOB (83)**
- **Prix du « *Projet Etudiant à caractère social et solidaire* » : TERRATERRE (13)**

PRIX INCUBATEURS

- ***Prix Incubateur Impulse* : NOVADEM (13)**
- ***Prix Incubateur Belle de Mai* : EXPLOREDGE (13)**
- ***Prix Incubateur Paca-Est* : ADS Technologies (13)**



TROPHEE DE L'ENTREPRISE INNOVANTE ET CITOYENNE

§ **Prix « *Création d'Entreprise Innovante et Citoyenne* »**

Lauréat : AEROPTERE

Intérêt de la technologie et du service

Le potentiel de l'effet de sol en terme de gain de performance, offre aux véhicules à effet de sol le coût de la tonne transportée par kilomètre le moins cher de toutes les technologies connues. Le projet AÉROPTÈRE, portée par la société FOCUS 21, vise à lancer et à développer en Europe ce type de technologie, et à démontrer la faisabilité technique, commerciale et opérationnelle de véhicules utilisant l'effet de sol, tant sur le plan du transport civil que des applications militaires.

Pour donner un exemple concret, les TransAquatis, véhicules à effet de sol développés par FOCUS 21 seront en mesure de rallier la Corse au départ de Marseille en un heure environ, à des coûts comparables à ceux des NGV.

Caractère innovant de l'entreprise

(innovation produits, outil de production, process)

Le principe même de l'exploitation de l'effet de sol représente une rupture technologique avec les solutions actuelles. En effet, nos produits ont un potentiel de vitesse trois fois supérieur aux navires rapides, et ce avec un confort remarquable. Nous disposons de solutions aérodynamiques permettant de réduire le besoin en puissance par rapport à notre seul concurrent direct, et d'augmenter les vitesses de croisière en toute sécurité.

Notre produit est par ailleurs le résultat d'un "benchmarking" poussé avec nos concurrents potentiels et s'intègre totalement dans l'environnement actuel, ne nécessitant pas de nouvelles infrastructures.



Aspects sociaux, environnementaux

L'AÉROPTÈRE (ou véhicule à effet de sol) est une vraie réponse en termes de développement durable des transports, non seulement parce qu'il est plus respectueux de l'environnement, mais parce qu'il est aussi économiquement plus performant que la plupart des autres moyens de transport.

Le besoin en puissance des véhicules à effet de sol étant inférieur, la pollution chimique et sonore est considérablement réduite, et le coût d'opération est plus faible. D'autre part, nous relevons de la classification OMI (nautique) nettement moins contraignante que celle de l'OACI (aéronautique), il en résulte un coût de revient très nettement plus faible.

Enfin, les possibilités d'extension des routes maritimes sont très supérieures à celles des routes aériennes (limitation due à la saturation des aéroports) ou terrestres (coûts des infrastructures et nuisances importantes).

Contact : Eric MAGRE - 5 ZA les Vignerolles, 13330 PELISSANNE - 06 64 89 57 75
eric.magre@focus21-France.com



- **Prix spécial du « partenariat CCI Marseille-Provence / CCI Nice-Côte-d'Azur » :**
Lauréat : INSIGHT SIP

Intérêt de la technologie et du service :

INSIGHT SIP est une société de conception et de commercialisation de composants électroniques hautement intégrés. Le boîtier de ces composants intègre une multitude de composants élémentaires pour former un système complet, appelé System in Package ou SIP. Le marché visé est en priorité celui de la communication sans fil (WLAN, Bluetooth, UWB, ...). Très peu de sociétés dans le monde maîtrisent les technologies de fabrication SIP : quelques japonais, quelques taiwanais. Peu d'experts maîtrisent la conception des modules SIP pour front-end RF.

La particularité de INSIGHT SIP tient à la fois à son expérience des technologies de conception de solution SIP, de la fabrication en sous-traitance de modules SIP et de la connaissance des acteurs du marché, que ce soit les fournisseurs, les sous-traitants, les concurrents et les clients.

Caractère innovant de l'entreprise

(innovation produits, outil de production, process)

Le projet de INSIGHT SIP concerne la conception et la production de systèmes et sous-systèmes hautement intégrés :

- Basés sur une approche SIP (System in a Package) sur PCB, LTCC, Circuits Couche Mince, Circuits Couche Epaisse,
- Spécialisés sur les fonctions critiques RF/Analogique,
- Utilisant une méthodologie de conception spécifique qui réduit le temps de développement en limitant le nombre de cycles nécessaires à la mise au point,
- Optimisant les choix technologiques pour atteindre le meilleur rapport coût/dimension,
- Optimisant les coûts en production de volume,
- En partenariat avec les sous-traitants de fabrication, d'assemblage et de test. En tenant compte, dès la conception, des règles liées aux processus de fabrication.



Force du modèle économique

Le marché global des SiP (System in Package) est estimé à 8 milliards de composants en 2007, dans lequel la part de marché des SiP pour applications WLAN est estimé à 0,8 milliards de composants (Source : Advanced Packaging Septembre 2004 – Prismark, Deutsche Bank – Crédit Suisse First Boston & Allied Business Intelligence).

Avec un prix de composant entre 1 euro et la dizaine d'euros, le marché des SiP RF sur mesure est de plusieurs centaines de millions d'euros.

Dans ce marché, INSIGHT SIP envisage un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros.

Contact : Michel BEGHIN - 13, Chemin de la Halte - 06130 GRASSE

Téléphone : 04 93 70 55 95 – 06 07 77 14 74 - m.beghin@9online.fr

* Prix correspondant à 20 jours d'accompagnement (10 jours de la CCI Marseille-Provence, 10 jours de la CCI Nice-Côte-d'Azur)



§ Prix du « *Projet Citoyen et Solidaire d'Entreprise* »

Lauréat : MOMES SOLUTIONS

MOMES SOLUTIONS est un bureau d'études et de gestion, spécialisé dans la création, la réalisation et l'administration de structure d'accueil petite enfance. Il propose aux grandes entreprises et aux PME installées en zone d'activité de disposer de ce service pour leurs salariés.

Mômes Solutions souhaite développer un réseau de structures d'accueil en PACA afin de mutualiser, d'une part les coûts de gestion et d'autre part, d'organiser les actions transverses entre les structures pour développer les « bonnes pratiques ».

Services et produits détaillés :

Mômes Solutions propose aux entreprises un service « clés en mains » pour la création, la réalisation et la gestion de leurs structures d'accueil en trois étapes :

- § **Etude du projet** : il s'agit, à partir d'enquêtes de terrain auprès de la direction, des salariés et de son environnement de définir toutes les caractéristiques de la structure, modalités de fonctionnement, nombre de places, montage financier ainsi que les services rattachés à cette structure.
- § **Réalisation de la structure** : à partir du projet pré-défini, l'entreprise le soutient auprès des partenaires institutionnels et financiers, élabore, le cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre, recrute le personnel d'encadrement et établit toutes les démarches administratives pour la création juridique de la structure.
- § **Gestion de la structure** : en qualité d'administrateur principal de la structure, la gestion de la structure repose sur trois axes :
 - Gestion administrative et financière
 - Soutien de l'équipe pédagogique
 - Mesures de satisfaction du service

Chiffres d'affaires 2004 :

Les statuts ont été déposés en juin 2005. Le chiffre d'affaires de la première année d'exploitation s'établira à 23.000 euros. Trois projets sont en cours. La zone Nord d'Arles, la zone Ecopole à Saint-Martin de Crau et un projet sur la zone Bonneveine à Marseille.



Nombre de salariés :

2 salariés et 2 collaborateurs intervenants ponctuels.

- Laure CIOSI : responsable d'études
- Hélène HAMON : Responsable technique Petite Enfance
- Michel BEYLIER : Responsable administratif et financier
- Stéphane TOURNAFOL : Chargé d'affaires.

Caractère innovant du projet :

Le caractère innovant de Mômes Solutions repose, d'une part, sur sa structure juridique propre, constituée en Société Coopérative Ouvrière de Production pour être en cohérence avec son objet : développer des structures d'accueil petite enfance accessible à l'ensemble des parents. D'autre part, les structures créées à l'avenir adopteront le statut de Société Coopérative d'intérêt collectif. La SCI est une forme de société qui offre entre autres la possibilité de mixer les financements privés et publics. Ce type de structure se distingue d'une société commerciale par sa finalité d'utilité sociale.

Contact :

Michel BEYLIER- Pépinières Espace Liberté, 33, Boulevard de la Liberté, 13001 Marseille



§ **Prix de la « Démarche d'Entreprise pour le développement durable en Méditerranée »**

Lauréat : NAVYCLEAN

Secteur et nature de l'activité :

Secteur de la plaisance – Fabrication et commercialisation d'une station de lavage automatisée de bateaux à flots en libre service.

Services et/ou produits détaillés :

Le produit est une station de lavage automatisée de bateaux à flots en libre service, couplant un nettoyage par ultrasons, un système de pompage et un système de traitement des eaux de carénages.

Caractère global de la démarche :

Une norme européenne en 2000 et un décret d'application en 2003, oblige les gestionnaires de port à s'équiper en système de traitement des eaux de carénages afin d'améliorer la qualité des eaux portuaires.

La station de lavage va permettre aux gestionnaires de port de se mettre en conformité avec les normes environnementales. Elle permettra d'améliorer la qualité des eaux portuaires chargées en produits toxiques tels que le zinc, le mercure, le cuivre et parfois même l'étain. Ces produits sont contenus dans les peintures antifouling appliquées sur les coques de bateau. La station de lavage va pallier l'application de ces peintures toxiques.

De plus le traitement préalable des eaux de carénages, dans l'unité de traitement des eaux disposée dans la station de lavage, permettra :

- de réduire la pollution des sédiments marins, et,
- de diminuer les coûts de dépollution lors du dragage des boues.

La station de lavage permettant à la fois un gain de temps mais aussi une économie d'argent pour le plaisancier, il n'aura plus à se soucier pour le nettoyage pénible, coûteux et chronophage ; dès que sa coque sera sale, il aura la possibilité de faire un nettoyage automatique, comme le font aujourd'hui, très aisément, les automobilistes.



Impact euroméditerranéen du projet :

La Méditerranée est d'abord un trait d'union avant l'être une frontière naturelle. Et il est de la responsabilité collective des pays qui la bordent d'assurer la protection de ce bien commun et de gérer durablement les ressources qu'elle nous offre.

La perte de biodiversité ici aura des répercussions là, une pollution marine dans telle zone ne sera pas sans impact dans telle autre, nous savons tous déjà combien ses effets se mesurent à l'échelon global. C'est donc bien une réponse collective que la région méditerranéenne doit élaborer.

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2006 sera de 575 K€

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2007 sera de 1300 K€

Nombre de salariés :

Le nombre de salariés sera de 8 en 2009

Contact

Ignaki ALBAINA - 52 bd Mireille Lauze , 13010 Marseille - **06 22 82 78 33**



TROPHEE DE L'ENTREPRISE ETUDIANTE EUROMEDITERRANEENNE

§ **Prix « *Création d'Entreprise Innovante Etudiante* »**

Lauréat : eMOB

Secteur et nature de l'activité :

Emob est une société spécialisée dans la conception et la diffusion de contenus multimédia d'autoformation (e-learning). Il s'agit principalement de formation aux logiciels informatiques (bureautique, création numérique) et notamment aux logiciels libres.

Services et/ou produits détaillés :

Les formations seront commercialisées début 2006 sur le portail commercial de la société (www.emob.fr), sous 3 formes : DVD de formation livrés par voie postale, en téléchargement (Vidéo la demande) ou par abonnement (accès complet).

Intérêt de la technologie ou du service

Le marché émergent de la formation à distance par Internet propose des outils de diffusion fonctionnels, les plateformes. Cependant, les contenus de ces plateformes sont peu développés et peu efficaces (documents textes, modules multimédia très chers). Les formations que propose Emob répondent donc à un besoin et possèdent de nombreux atouts puisque basées sur la vidéo et l'interactivité. Elles sont dynamiques, humanisées, efficaces (des QCM permettent de mesurer les progrès de l'apprentissage). Elles sont de plus en plus coûteuses car conçues sur un modèle semi-industriel (chaîne de conception).



Force du modèle économique

Le caractère innovant de la société Emob réside autant dans les technologies qu'elle utilise (format video Flash, sous-titrage XML), que dans son approche commerciale et marketing, et sa démarche qualité. Ainsi :

- la VOD (vidéo on demand) permettra aux futurs clients de télécharger à la carte les leçons qu'ils désirent, en fonction de leur niveau, leurs attentes, et leur budget.
- la production s'appuie sur une charte de conception qui garantit la qualité des formations à plusieurs niveaux : graphisme et ergonomie, sélection des formateurs, humanisation, accessibilité (pour les personnes handicapées)
- la communication s'appuie sur des méthodes innovantes (marketing viral), à travers la mise en place d'un blog d'entreprise. Plus de 500 visites par jour actuellement (www.emob.fr/dotclear/), sans aucune dépense en publicité.

Potentiel du marché

Marché mondial du e-learning prévu à 23,7 milliards d'euros en 2006 (IDC 2004).

Le budget consacré à la e-formation est en hausse pour 66% des grandes entreprises ("Baromètre 2004" du Préau). 51% des investissements prévus iront à la réalisation ou l'achat de contenus, une priorité pour près de 60% d'entre eux.

Le besoin de formation concernant les logiciels libres sera aussi important dans les années qui viennent : le CA des services liés aux logiciels libres environnait 140 millions d'euros en 2004, contre 100 millions en 2003. (Pierre Audouin Consultants). La plupart des administrations passent actuellement sur le libre.

Contact : Nicolas CHAUNU - Porteur du projet

EMOB, Maison de la Qualité, 57 chemin Gaëtan Gastaldo, 83200-TOULON

Tél. 04 94 21 84 89 – Fax 04 94 41 62 40 (Fax de CreaTVT) - Portable 06 64 24 58 76

nicolaschaunu@emob.fr



§ **Prix du « *Projet Etudiant à caractère social et solidaire* »**

Lauréat : TERRATERRE

Le projet TERRATERRE, en collaboration avec l'Etat Marocain et l'Office National d'Electricité, vise à l'électrification de villages au sud du Maroc. Ces villages n'ont aucun accès à l'énergie et encore moins à l'électricité. Toute chance de développement économique et social est impossible dans ces conditions.

L'intervention des 12 étudiants ne se fait que dans le cadre d'équipements par panneaux solaires photovoltaïques.

Le projet solidaire et humanitaire intègre donc aussi l'optique développement durable.

Contact : Abdelhak BENKEROUM - Chef de projet

Projet TERRA TERRE - TERRA TERRE S/C Unis Terre

Euromed Marseille école de management , BP 921 domaine de LUMINY, 13 228 Marseille cedex 9 France - Tél Portable : 06 14 70 40 11

abdelhak.benkerroum@euromed-marseille.com



PRIX INCUBATEURS

§ **Prix Incubateur Impulse : NOVADEM**

LAUREAT: Pascal ZUNINO, Directeur NOVADEM

Secteur et nature de l'activité :

NOVADEM est spécialisé dans le développement électronique et micromécanique. La robotique terrestre et aérienne (UAV, drone) la mesure et la recherche sont ses domaines privilégiés. L'objectif est de développer une solution complète d'appareil volant sans pilote (drone) ainsi qu'une gamme de services associés. NOVADEM met ainsi à profit ses compétences en développement, réalisation, prototypage et conseil pour répondre aux besoins de ses clients.

Services et/ou produits détaillés :

L'objectif de NOVADEM est de fournir des solutions novatrices dans le développement électronique et micromécanique. Principalement tournée vers le domaine de l'embarqué où les contraintes de poids, d'encombrement et de consommation, sont des enjeux majeurs, NOVADEM répond par une expertise avisée et un souci de la qualité. Le produit développé est un appareil volant sans pilote (drone) innovant, de faible envergure (< 1,2 m) présentant comme atout majeur face à la concurrence une ergonomie inédite, permettant de le transporter aisément et de le mettre en œuvre en un temps minimum. Etant doté de moyens de prise de vue et de mesure, le système se destine à un large domaine d'application. Ainsi, le produit proposé répond parfaitement aux besoins militaires en terme de transport et de mise en œuvre opérationnelle comme aux besoins civils grâce à son ergonomie et son faible encombrement.

Contact : Pascal ZUNINO – 28, Cité Haute Provence – 13170 LES PENNES-MIRABEAU

Téléphone : 04 42 02 88 57 – 06 08 85 16 92



§ **Prix Incubateur Belle de Mai : EXPLOREDGE**

LAUREAT: Jean-Luc BESSET – EXPLOREDGE

La richesse d'information et le volume sur l'internet augmente exponentiellement mais la structuration et l'aide à la recherche ne suit pas le même rythme, ce qui induit un résultat insatisfaisant. Il existe un besoin d'accompagnement, d'aide expert thématique, indépendamment des sites consultés. Ce projet vise au développement et à la commercialisation d'un nouvel outil simple et convivial visant à offrir une aide rédactionnelle experte pour toute recherche effectuée en ligne afin d'ajouter de l'intelligence dans son moteur.

L'outil :

Site Web en accès libre. Choix d'un domaine thématique standard avec les partenaires experts.

Présentation de l'outil et des partenaires (avec enregistrement des préférences par défaut)

Présentation de l'offre – Démonstration en ligne – Enregistrement.

Une fois l'application installée sur le PC du client, une fonction toolbar dédiée permet d'activer ou pas le service en fonction du site visité ou de référencer ce site.

Ensuite à chaque recherche sur un site web déjà référencé dans la base (par l'administrateur, l'éditeur ou le client lui-même), ouverture d'une fenêtre éditoriale en partenariat / éditeur.

Cette fenêtre éditoriale est composée du thesaurus sectoriel du mot-clé recherché, d'une liste de lien additif : articles liés (archives en ligne) et liens ciblés proposés par l'éditeur.

L'utilisateur choisi un ou plusieurs mot-clé du thesaurus proposé et relance la requête sur le site d'origine en y glissant son choix. Il peut aussi choisir les liens additifs (articles, annonceurs).

L'outil est indépendant du type de recherche et du support (serveur) de recherche.

Contact : Jean-Luc BESSET – 44, Boulevard Joachim-Elie Vezien – 13008 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 73 53 50 – 06 60 12 13 33

Jbesset@wanadoo.fr



§ **Prix Incubateur Paca-Est : ADS Technologies**

LAUREAT: Bruno CAUSSE – ADS Technologies

Il s'agit d'un deux roues (scooter) simple, peu cher et équipé d'une propulsion bi-énergies. Il permet de rouler en zone urbaine en mode électrique avec sa propre autonomie (45 km/h pendant 30 km) mais aussi en mode thermique (essence) en extra urbain avec les performances d'un scooter standard. On peut passer d'un mode à l'autre en roulant et la gestion du besoin est gérée par l'utilisateur. On peut aussi utiliser les deux modes simultanément pour augmenter la puissance et réduire la consommation d'essence. Le produit est complètement nouveau sur le marché mondial. A ce jour, aucun «deux roues » ne peut à la fois rouler à l'électrique et aussi à l'essence.

Contact : Bruno CAUSSE – Directeur ADS Technologies – Quartier du Blavet – 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS – Téléphone : 04 94 45 42 92 – 06 19 52 60 39

Adstechnologies@wanadoo.fr



à La CCI Marseille Provence accompagne l'innovation avec son nouveau programme I. MIND

*Pour les entreprises, les filières et les pôles de compétitivité
du territoire Marseille Provence*

Convaincue qu'elle est le principal moteur de la compétitivité, la CCIMP a décidé de soutenir fortement l'innovation au service des entreprises, des filières d'activité, des pôles de compétitivité et autres groupements d'entreprises de Marseille Provence.

Dans ce but, elle vient de créer un nouveau programme d'accompagnement de l'innovation pour la compétitivité des entreprises et le développement durable des territoires, mis en œuvre avec de nombreux partenaires, baptisé I.MIND , pour « *Initiative Marseille Provence Innovation et Développement* »

Une approche reconnue par le Fonds Social Européen qui vient de lui accorder une subvention abondée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Général 13 et toutes les intercommunalités concernées au sein du territoire Marseille-Provence.

Flexible, le programme I.MIND propose une gamme de prestations, ponctuellement à la carte ou intégrées au sein d'un programme global personnalisé de longue durée, qui couvre les différentes étapes du processus d'innovation des entreprises ainsi que des structures d'animation et de gestion, des pôles de compétitivité ou des autres groupements d'entreprises et acteurs de l'innovation :

- intelligence économique et veille,
- accompagnement en innovation et management de l'innovation des entreprises existantes avec une gamme complète de prédiagnostics « innovation » pour identifier leurs leviers de compétitivité (stratégie, produits, outils de production, processus et méthodes, environnement, qualité, hygiène-sécurité-risques ...),
- accompagnement de la création d'activités innovantes,
- formation-action et management des compétences pour l'innovation et le management de l'innovation,
- accompagnement de la structuration et du développement des pôles de compétitivité, des filières et autres groupements d'entreprises,
- animation et rencontres professionnelles pour l'innovation et les méthodes industrielles performantes.



Dans seize filières d'activité prioritaires, les premières cibles d'I.MIND sont les PMI et TPI notamment pour faciliter le passage au-dessus de dix salariés, les pôles de compétitivité et autres réseaux d'entreprises ou clusters, les porteurs individuels d'entreprises à fort potentiel (start-up innovantes...) ou encore les grandes entreprises industrielles pour l'amélioration de leur environnement compétitif (relations avec les labos, formation, ressources et projets pour l'innovation).

Les produits « phare » du programme : les pré-diagnostics innovation gratuits pour aider les entreprises dans la définition de leur démarche innovation, détecter de nouvelles pistes de développement et des actions spécifiques en matière d'intelligence économique, par exemple.

Le programme I.MIND est soutenu par :

- La Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône
- Marseille Provence Métropole
- La Communauté du Pays d'AIX
- L'Agglomération Salon-de-Provence
- OUEST Provence
- La Communauté d'agglomération de l'Ouest de l'Etang de Berre

Le programme I.MIND est mis en œuvre en partenariat, notamment, avec :

- l'Union pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône et les Syndicats professionnels,
- Méditerranée Technologies, Marseille Innovation et les autres structures d'accompagnement de l'innovation et de la création d'activités innovantes dans les Bouches-du-Rhône (CRITT, Centres Technologiques, pépinières, incubateurs, ...),
- Les structures de portage des filières, pôles de compétitivité, clusters, SPL,
- Les structures de formation et de recherche en innovation et management de l'innovation (Universités et Ecoles d'Ingénieurs, Euromed Marseille Ecole de Management, ...),
- Les structures de promotion territoriale (MDER, Provence Promotion) et d'animation d'espaces d'activités.

Contacts

Philippe ZANIN, Directeur du Pôle Innovation Industrie, Tél. 04 88 10 44 02

Eric BAT, Chef de Projet I.MIND, Tél. 04 88 10 44 12

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur et l'accompagnement des entreprises innovantes

La CCI Nice Côte d'Azur s'est fixée pour mission dans les 5 ans qui viennent de renforcer la compétitivité des entreprises des Alpes-Maritimes, d'être à leur écoute, et en particulier d'accompagner les pôles de compétitivité azuréens, d'accroître l'attractivité de notre territoire, et de former pour les entreprises et pour l'emploi. Elle a également défini comme **stratégique** de favoriser la **création et la transmission d'entreprises**, en particulier dans le domaine des **nouvelles technologies** au travers d'initiatives visant à **favoriser le développement des entreprises innovantes**.

Elle propose ainsi, notamment pour ces entreprises, tout un dispositif d'actions (animation, accompagnement formation) :

Formation

- Ø Cycle : 5 jours pour entreprendre les projets innovants

Organisation d'animations, de conférences et salons professionnels

- Ø conférences « Entreprendre les hautes technologies »
- Ø ateliers de l'innovation INPI
- Ø organisation et soutien à des évènements professionnels
- Ø SAME – Sophia Forum On Microelectronics
- Ø IVCS – International Venture Capital Summit
- Ø Cap Innovation

Mise en place actions d'accompagnement au financement ou au développement de type


- Ø montage des business plan et coaching des créateurs,
- Ø aide à la recherche et au financement,
- Ø diagnostic d'innovation et de propriété industrielle,
- Ø veille technologique, veille marché et réglementaire

Partenariats avec les acteurs locaux ou régionaux de l'innovation

- Ø Incubateur PACA Est,
- Ø INRIA,
- Ø INPI,
- Ø CRITT Agroalimentaire,
- Ø Méditerranée Technologies,
- Ø auquel vient donc s'ajouter cette convention avec la CCI Marseille Provence

A la fois établissement public, institution démocratique et entreprise de service, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur est un acteur de premier plan du développement, de l'attractivité et de la performance économique des Alpes-Maritimes. Représentant les 58 000 commerçants et chefs d'entreprise du département des Alpes-Maritimes ses missions sont :

- Ø d'écouter, informer et représenter les entreprises et favoriser leur compétitivité
- Ø de dynamiser le tissu commercial
- Ø d'accroître l'attractivité des Alpes-Maritimes
- Ø faire des ports et aéroports qu'elle gère (Aéroport Nice Côte d'Azur et Cannes-Mandelieu, Port de Nice, Villefranche, Cannes et Golfe Juan) des outils exemplaires de développement durable
- Ø de former pour les entreprises et l'emploi (de l'apprentissage, la formation continue, à l'enseignement supérieur avec le groupe CERAM Sophia-Antipolis)



Euromed Marseille Ecole de Management et le Pôle
"PME : entrepreneuriat, création, transmission"

La petite entreprise est l'objet de nombreuses attentions comme en témoignent les mesures prises par les Pouvoirs Publics ces dernières années afin de favoriser la création (Loi Dutreil, Loi Jacob par exemple). La croissance des petites entreprises est également à l'origine d'importants dispositifs d'aides qui vont du conseil jusqu'à l'octroi de ressources financières en passant par des conditions privilégiées pour la réalisation d'investissement, les régions œuvrant particulièrement dans ce domaine (Fonds de garantie régionaux, Société de capital risque régionale etc.). L'innovation à son tour occupe les organismes nationaux et internationaux qui ont réuni une masse de données démontrant que ces petites entreprises, en particulier les plus jeunes d'entre elles, alimentent de manière substantielle et croissante le système d'innovation en introduisant de nouveaux produits et en adaptant les produits existants aux besoins des clients. La transmission enfin préoccupe les autorités qui s'inquiètent de l'augmentation de l'âge moyen des dirigeants, de l'improvisation qui touche parfois à une sous-évaluation de l'enjeu chez nombre de dirigeants et des difficultés de financement de cette opération pourtant cruciale pour le maintien de l'activité de l'entreprise et la pérennité des tissus économiques.

En dépit de la singularité de chacun des cas cités, un point commun peut être mis en évidence : l'isolement de l'entrepreneur et les difficultés qu'il rencontre lorsqu'il s'agit de correspondre avec ses partenaires, d'évoluer dans des environnements peu, voire mal, connus et de produire de l'information pour sa propre gestion et à l'intention des tiers. Dans chacun des cas cités, l'entrepreneur a du mal à mobiliser l'intégralité de son potentiel et, en retrait par rapport à ses possibles, sort affaibli ou pour le moins en situation sous-optimale par rapport à son potentiel.

L'entrepreneuriat se décline aussi au féminin. En effet, Euromed Marseille contribue aux recherches sur le genre et le management, et s'intéresse à la place des femmes dans les états-majors des entreprises et aux obstacles freinant leur accès au top management. Euromed Marseille se propose de mettre au service des créatrices d'entreprises ses compétences sur ce thème et offrir à tous les créateurs une expertise en la matière.

Le Pôle « PME : entrepreneuriat, création, transmission » d'Euromed Marseille Ecole de Management vise aussi à offrir les ressources utiles pour l'action économique à tous ceux et celles qui veulent réaliser leur projet.

L'entrepreneuriat s'exprime ainsi au travers de la capacité à mobiliser les ressources requises par le « choix d'organisation » sous-tendant un projet, qu'il soit de création, de reprise ou de développement. C'est un état d'esprit plutôt qu'un état ; c'est une volonté plutôt qu'une fonction ; c'est une capacité d'apprentissage plutôt qu'un savoir.

Contact:

Bernard Paranque

EUROMED MARSEILLE - Ecole de Management

Centre de Compétences « Information et Finance » - « Information and Finance » Academic Unit

Domaine de Luminy BP 921 - 13 288 Marseille cedex 9

Téléphone : +33-4-91-82-73-01 / Fax : +33-4-91-82-77-50

Bernard.paranque@euromed-marseille.com



La Région se mobilise pour le développement économique et l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région est partenaire du concours Cap Innovation Méditerranée organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence. Avec pour objectif de créer une Région plus forte et plus solidaire, l'Institution régionale fait en effet de l'emploi, du développement économique et du dialogue social une de ses priorités

...en lançant le Schéma Régional de Développement Economique

Forte de ses capacités technologiques avec 7 pôles de compétitivité et la réalisation d'ITER, notre économie est aussi perturbée par les effets de la mondialisation qui accroît les restructurations et les délocalisations d'entreprises. C'est pourquoi Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité redynamiser le soutien de l'Institution à l'économie régionale.

Aussi, dans le cadre de la 2^e étape de la décentralisation, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est-elle candidate de façon expérimentale et pour une durée de 5 ans, au Schéma Régional de Développement Economique. L'Etat confie ainsi à la Région la définition des orientations stratégiques en matière économique, la coordination des actions à travers des conventions et les modalités d'aides aux entreprises. Les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du BTP et des transports, des services, du tourisme, du commerce et de l'artisanat mais aussi de l'économie sociale et solidaire sont concernés.

Parce que l'élaboration de ce schéma régional de développement économique doit associer l'ensemble des acteurs socio-économiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans une démarche de démocratie participative et de dialogue social territorial, la Région a organisé des réunions départementales de concertation associant l'ensemble des institutionnels, les représentants des syndicats de salariés et d'employeurs, et les chefs d'entreprise.

Etabli dans le courant de l'année 2006, ce Schéma permettra de définir une stratégie et d'adapter ses dispositifs d'aide en conséquence. 5 enjeux stratégiques ont d'ores et déjà été retenus et présentés à l'ensemble des acteurs concernés lors de la 1^{ère} conférence régionale des acteurs de la vie économique et sociale organisée par la Région le 20 janvier dernier. Il s'agit de : Promouvoir un développement équilibré qui concilie efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement ; Valoriser le potentiel géostratégique d'une région euroméditerranéenne ouverte sur le monde ; Encourager le développement d'une économie de la connaissance et soutenir les dynamiques d'innovation ; Anticiper et accompagner les mutations économiques ; Accompagner les entreprises dans leur croissance et dans la création d'emplois durables ; encourager l'ancrage territorial.

...en s'assurant du bon usage des aides publiques accordées aux entreprises pour la création et le maintien des emplois

Les élus régionaux ont approuvé le 22 octobre 2004, la création d'une commission d'évaluation et de contrôle de l'utilisation des aides publiques octroyées aux entreprises Cette commission qui s'est réunie pour la première fois le 19 mai dernier a pour objectif de limiter et d'évaluer les risques de délocalisation d'entreprises et de fermetures d'établissements ainsi que les aides aux entreprises qui ne s'investissent pas durablement pour le développement du territoire régional, en terme d'emplois, de respect de l'environnement et de responsabilité sociale. Présidée par le Président du Conseil régional, elle est composée des représentants de l'ensemble des acteurs de la vie économique et sociale régionale.



Provence-Alpes-Côte d'Azur

...en mettant en place une politique cohérente et globale en faveur de l'emploi dans les secteurs marchand et associatif

Adopté par les élus régionaux le 22 octobre 2004, le plan régional pour l'emploi vise à construire une politique cohérente et globale en faveur de l'emploi. Il est estimé à **250 millions d'euros sur 5 ans, soit 50 millions d'euros par an, et est organisé autour de cinq volets:**

L'aide à la création d'emplois d'utilité sociale concourant au développement des territoires et un appui fort à la création d'emplois dans les secteurs du sport et de l'aide à domicile des personnes âgées.

L'aide à l'insertion professionnelle des personnes privées d'emploi: Au-delà de ses compétences en matière de formation, la Région souhaite accompagner vers l'emploi les jeunes et plus globalement toutes les personnes se trouvant en grande difficulté. Les moyens mis en oeuvre viseront à : développer l'individualisation des parcours vers l'emploi, favoriser l'entrée de 2500 jeunes dans la vie active, élargir le dispositif « activités nouvelles – nouvelles compétences » à la reprise d'activité, notamment pour les petites entreprises en zone rurale, de montagne et dans les quartiers défavorisés, doubler le nombre de demandeurs d'emplois parrainés, enfin, améliorer les modalités d'intervention en faveur des structures d'insertion par l'activité économique. Au total, 3000 jeunes et adultes seront ainsi parrainés.

Le soutien au développement et à la création d'entreprises: La Région soutient le développement et la création des entreprises et activités porteuses d'emplois implantées sur son territoire.

Le soutien au développement de l'emploi dans les secteurs d'activité les plus stratégiques pour la Région: L'activité économique et sociale régionale repose principalement sur le secteur tertiaire et le BTP. Cependant, le manque d'attractivité de certains métiers et les niveaux de qualification insuffisants ou inadaptés, entraînent un taux de chômage élevés et la persistance de difficultés de recrutement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Plan Régional pour l'Emploi propose ainsi de poursuivre, avec les secteurs sanitaire et social, du spectacle vivant, des métiers de la mer, de la métallurgie et de la chimie, la démarche engagée et concrétisée en 2003 par la signature d'un accord tripartite avec l'Etat et les représentants des filières concernées.

la mise en place, au niveau territorial, d'un dispositif d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques

Une récente étude de l'INSEE a souligné que les territoires de la région n'avaient pas les mêmes atouts face aux risques de mutations économiques. Certains territoires apparaissent, en effet, plus exposés face au changement. Pour prendre en compte ces situations, l'action doit s'organiser au plus près des hommes et des femmes concernés.

La Région Provence Alpes Côte d'Azur s'est aujourd'hui dotée des moyens pour favoriser la requalification des salariés licenciés comme ceux d'Air Littoral, mais il convient aujourd'hui d'élargir le champ de l'action régionale en envisageant des dispositions préventives propres à faciliter la mobilité professionnelle et géographique des salariés.

C'est pourquoi, dans le cadre du Plan Régional pour l'Emploi, la Région se mobilise pour:

- Mettre en place un dispositif territorial d'anticipation des mutations économiques
- Diversifier les mesures d'accompagnement des restructurations
- Apporter un soutien aux salariés ne bénéficiant d'aucune mesure spécifique de protection en cas de licenciement économique

Le Conseil général, Acteur et soutien du développement économique des Bouches-du-Rhône

Le Conseil général a fait du développement économique un axe fort de son action afin de créer un environnement favorable à la création d'entreprises, soutenir leur croissance, aider à leur consolidation. Il apporte un soutien important aux grandes infrastructures existantes et plus généralement à tous les projets permettant de positionner les Bouches-du-Rhône au cœur d'une dynamique euro-méditerranéenne.

En 2006, le Conseil général consacre 19,5 millions d'euros d'investissement à l'économie et à l'aménagement du territoire et 7,23 millions d'euros en fonctionnement (mesures d'aide aux entreprises, sites d'activités, associations, manifestations...).

Un partenariat triennal entre le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (CCIMP) ont décidé d'agir en partenariat afin d'assurer sur leur territoire commun un développement économique dynamique, propice au maintien et à la création de l'emploi, à travers :

- l'aménagement du territoire et notamment le soutien du Conseil général à l'aéroport Marseille-Provence et au nouvel aéroport MP2
- le soutien à l'enseignement supérieur
- l'emploi : l'Espace Provence Création et l'insertion pour favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RMI
- l'animation et la promotion économique
- le rayonnement international
- la connaissance du territoire.



Le centre de Cadarache : une plate-forme de recherche énergétique unique

Cadarache est un centre de recherche du Commissariat à l'énergie atomique. C'est l'un des plus importants centres de recherche et développement technologiques pour l'énergie en Europe.

Implanté sur la commune de Saint-Paul-Lez-Durance (Bouches-du-Rhône), le centre du CEA/Cadarache, créé le 14 octobre 1959, est situé à une quarantaine de kilomètres au nord d'Aix-en-Provence aux confins de trois autres départements (Alpes-de-Haute-Provence, Var et Vaucluse).

Les activités du centre du CEA/Cadarache sont réparties autour de plusieurs **plates-formes de recherche et développement** (R&D) technologiques essentiellement pour **l'énergie nucléaire** (fission et fusion) mais aussi pour les **nouvelles technologies pour l'énergie** et les études sur les effets des rayonnements sur les plantes (écophysiologie végétale et microbiologie).

En appui de ces activités de R&D, le centre de Cadarache dispose d'une **plate-forme de services** rassemblant à la fois les moyens mis en place en appui aux installations nucléaires comme ceux nécessaires à la gestion des matières nucléaires, des déchets et des rejets des installations nucléaires et les moyens généraux pour assurer la surveillance des installations et de l'environnement, la sécurité, et ceux nécessaires au bon fonctionnement des installations de recherche (réseaux de traitement des eaux, eau, électricité...).

Plusieurs collaborations ont été développées avec les entreprises régionales, les trois universités d'Aix-Marseille et des instituts de recherche [Institut français de recherche et exploitation de la mer (Ifremer)], le centre de recherches et d'enseignement en géosciences de l'environnement [Cerege]... dans le cadre de collaborations scientifiques, d'enseignement et de la création de laboratoires mixtes. Environ 80 thésards sont accueillis par les équipes de recherche du centre de Cadarache dans le cadre des conventions établies avec des universités.

Il existe également de nombreux échanges et collaborations dans le cadre de programmes de recherche européens et internationaux pour l'énergie nucléaire (fusion et fission). En 2003, environ 130 chercheurs étrangers ont travaillé sur le centre de Cadarache dans le cadre de collaborations scientifiques européennes ou internationales.



Cadarache en chiffres

- Impact socio-économique : environ 200 millions d'euros par an générés par l'activité du centre (achats d'équipements, sous-traitance...). Près des deux-tiers des recrutements sont effectués en région PACA.
- Nombre de salariés travaillant sur le centre : plus de 4 000 personnes dont
 - environ 2 100 salariés du CEA,
 - 900 salariés de Technicatome, Cogema et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),
 - et un millier de salariés d'entreprises extérieures et collaborateurs venant d'organismes de recherche français et étrangers, universitaires et doctorants.
- Localisation : commune de Saint Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône) sur une superficie de 1 600 hectares (dont 900 clôturés).

**Eurocopter : Groupe aéronautique international,
leader mondial dans son domaine**

Né en 1992 de la fusion des branches hélicoptères d'Aérospatiale Matra (France) et de Daimler Chrysler Aerospace (Allemagne), le groupe Eurocopter est aujourd'hui une filiale à 100% d'EADS (European Aeronautic, Defense and Space Company), l'une des trois plus grandes sociétés aéronautiques et spatiales dans le monde. Par phases d'intégrations successives, le Groupe est devenu la première entreprise aéronautique totalement intégrée sur le plan européen avec trois entités majeures : la société mère, Eurocopter, sa filiale allemande, Eurocopter Deutschland et sa filiale espagnole Eurocopter España. Ce schéma permet au Groupe de disposer de structures de gouvernance unifiées, tout en respectant les identités nationales des pays participants.

Un groupe à rayonnement mondial

Le groupe emploie 13 000 personnes et dispose de cinq sites principaux de développement et de production : Marignane et La Courneuve en France, Donauwörth et Ottobrunn en Allemagne et Cuatrovientos en Espagne. Ses 16 filiales implantées sur les cinq continents avec un dense réseau de distributeurs et d'agents agréés lui confèrent une forte présence dans le monde.

Cette présence est également renforcée par une expérience de plus de 30 ans de coopération internationale développée avec 34 pays.

Plus de 9400 hélicoptères Eurocopter sont exploités dans 138 pays pour le compte de quelque 2400 clients.

La gamme d'hélicoptères la plus large du monde

Un tel rayonnement mondial peut s'expliquer par l'étendue de la gamme d'hélicoptères proposée par le Groupe. Toutes les catégories sont couvertes, à savoir les monomoteurs légers (Colibri EC120B, Ecureuil/Fennec, EC130), les bimoteurs légers (Ecureuil/Fennec, EC135/635, EC145), les bimoteurs moyens (Dauphin/Panther et EC155 B1), l'hélicoptère de combat Tigre, et les appareils de la catégorie des 9/11 tonnes (Super Puma/Cougar, EC225/725 et le NH90 réalisé en coopération avec Agusta (Italie) et Fokker (Hollande)). Eurocopter possède ainsi la gamme d'hélicoptères civils et militaires la plus large au monde.

Eurocopter est une filiale à 100% d'EADS. EADS est une société internationale intervenant dans les secteurs de l'aéronautique, de l'espace, de la défense et services associés. En 2004, EADS a généré des revenus s'élevant à 31,8 milliards d'Euros en employant environ 110 000 personnes. Le Groupe EADS englobe Airbus, constructeur d'avions, Eurocopter, premier hélicoptériste au plan mondial et la "joint venture" MBDA, second fabricant de missiles au monde. EADS est le partenaire majeur du consortium Eurofighter. EADS est le maître d'œuvre du lanceur Ariane et développe l'avion de transport militaire A400M. Enfin EADS est le premier partenaire industriel pour le système européen Galiléo de navigation par satellite.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Jean-Louis ESPES

Tel : + 33 (0)4 42 85 95 55

Fax : + 33 (0)4 42 85 95 64

jean-louis.espes@eurocopter.com

Site : www.eurocopter.com



Marseille, le 8 février 2006

SIEMENS partenaire de l'innovation en PACA

Après avoir décerné en 2005 les trophées du « Grand Prix Siemens de l'Innovation » spécial Provence - Alpes - Côte - d'Azur en juin 2005, Siemens poursuit en 2006 son engagement pour l'innovation régionale en soutenant l'opération « CAP INNOVATION » et annonce la tenue du prochain Grand Prix Siemens de l'Innovation le mardi 27 juin 2006 en région Ile de France en coopération avec la CCI de Paris et l'Agence Régionale de Développement Ile de France.

Depuis 5 ans, Siemens décerne des trophées aux entreprises les plus innovantes implantées en France. Objectif : valoriser et récompenser la recherche et les avancées technologiques les plus significatives de notre temps.

Leader mondial du dépôt de brevets d'invention, avec 5000 brevets enregistrés l'an dernier, Siemens s'associe à l'effort national en faveur de la recherche et du Développement. Dans les récents classements publiés par l'office européen des brevets, le groupe figure parmi les plus gros investisseurs privés en R&D avec 5,2 Md € consacrés à la recherche. La France n'est pas en reste puisque Siemens aura investi en 2005 plus de 100 M€ en recherche avec un effectif dédié de 1500 ingénieurs. A travers cet engagement, Siemens relève les défis du XXI^e siècle que sont l'urbanisation, le boom démographique, la santé publique, les besoins en eau et en énergie, les infrastructures de transports et de télécommunications et la sécurité.

Cette approche a permis à Siemens France d'être retenu par Poweo pour son projet de première centrale à gaz française qui sera implantée près de Maubeuge. L'entreprise poursuit également ses efforts dans le domaine médical en préparant l'avenir avec le futur scanner à très haut champ développé sur le plateau de Saclay avec le CEA et plusieurs autres partenaires industriels et scientifiques. Siemens est associé à Bull et EDS pour apporter le meilleur de la technologie au service du dossier médical personnel. Et aujourd'hui, l'entreprise est impliquée dans huit pôles de compétitivité en accompagnant les projets qui permettront à la France de gagner le pari de l'innovation. Les réseaux du futur, la voiture intelligente, le numérique au service de la santé.

Dans le cadre du Groupe de travail franco-allemand de coopération économique, à travers l'**Agence pour l'Innovation Industrielle** (AII), Siemens développe les innovations du futur dans les 3 domaines suivants :

- ↓ Santé : Nouvelles IRM (imagerie par résonance magnétique) super puissants à l'horizon 2010.
- ↓ Transports publics : Nouveaux systèmes de transports automatisés de personnes.
- ↓ Automobile :
 - Sécurité automobile et voiture communicante (sécurité active et passive).
 - Voiture propre et réduction des polluants (technologies hybrides, pile à combustible, technologies de batteries).

Le 5^{ème} Conseil des ministres franco-allemand du 26 avril 2005 a été largement consacré aux projets communs d'innovation industrielle. Les deux présidents du groupe de travail franco-allemand sur la coopération économique (installé lors du 4^{ème} sommet le 26 octobre 2004), Jean-Louis **Beffa** (Saint-Gobain) et Gerhard **Cromme** (Thyssen Krupp) ont présenté **quatre projets**. Deux d'entre eux concernent la recherche biomédicale, les deux autres les nouvelles technologies de l'information.

Cette initiative s'inscrit dans le droit fil de l'**Agence de l'innovation industrielle**, pour permettre aux entreprises françaises de rester dans la course des technologies d'avenir.

Devant le Conseil des ministres franco-allemand **quatre projets ont été présentés** :

1. imagerie moléculaire à très haut champ (forte expérience et valeur ajoutée de **Siemens**),
2. Biophotonique,
3. Réseaux multimédia du futur (3G),
4. Traitement automatique des contenus multimédias "super Google" (projet Quaero).

Les grandes innovations historiques de Siemens :

- 1847 : Le télégraphe à index
- 1848 : Première ligne de télégraphe longue-distance Berlin-Francfort
- 1860 : Le « Siemens » devient l'unité de mesure de la conductance électrique
- 1866 : Découverte du principe dynamo-électrique, première dynamo
- 1875 : La cellule opto-électrique
- 1880 : Le premier ascenseur électrique
- 1881 : Le premier tramway électrique à Berlin puis Paris
- 1896 : Premier métro souterrain d'Europe à Budapest, premier brevet pour le tube à rayons X
- 1900 : Exposition universelle de Paris, nombreux grands prix et médailles d'or
- 1905 : La lampe au tantale, 1^{ère} lampe à incandescence à filament métallique produite en série
- 1906 : Le premier aspirateur « domestique »
- 1909 : Premier central téléphonique urbain automatique à Munich
- 1926 : Le premier feu tricolore est installé à Berlin
- 1939 : Production en série du premier microscope électronique Siemens
- 1958 : Implantation du premier pacemaker au monde sur un patient suédois
- 1962 : Premier central téléphonique électronique à Munich
- 1970 : Les travaux sur le train à sustentation magnétique (550 km/h), le Transrapid commencent en Allemagne. Service commercial à Shanghai (430 km/h) en 2003.
- 1983 : Le métro automatique sans conducteur (VAL)
- 1985 : L'ICE, train à grande vitesse allemand. Le premier pot catalytique pour moteur diesel
- 1981 : Siemens produit la 1^{ère} puce 64-kbit (150 000 transistors sur 25mm²)
- 1994 : Premières piles à combustibles Siemens à haute température avec une puissance de 1,8kW, nouveau record mondial
- 2000 : Le téléphone mobile musical MP3 à téléchargement
- 2001 : L'injection diesel piézo-électrique
- 2002 : Le PET-scan, l'innovation en imagerie médicale
- 2003 : Le tramway sans caténaires à guidage optique
- 2003 : La montre téléphone GSM
- 2003 : Le stylo téléphone mobile, la prothèse auditive pour les nourrissons
- 2004 : Premier Scanner 64 coupes au monde
- 2005 : L'écran OLED, premier écran ultra fin souple délivrant des informations

À propos de Siemens

Siemens, le premier groupe européen de haute technologie, est présent en France depuis 150 ans. L'entreprise compte six métiers : les télécommunications, les automatismes et le contrôle, l'énergie, le médical, les transports et l'éclairage avec 15 centres de production dans l'hexagone. En 2005, le groupe Siemens en France a réalisé un chiffre d'affaires de 3,4 milliards d'euros et emploie 12 800 personnes (au 30/09/2005). En savoir plus www.siemens.fr ; www.siemens.fr/gpi

Contacts Siemens France

-

Direction de la Communication

Éric de Riedmatten

Tél. 01 49 22 43 15

Mobile : 06 72 77 59 51

eric.deriedmatten@siemens.com

Service de Presse

Olivier Le Fric

Tél. 01 49 22 43 18

Mobile : 06 76 87 30 17

olivier.lefrie@siemens.com



La Société Marseillaise de Crédit
partenaire de CAP INNOVATION MEDITERRANEE

Partenaire des entreprises locales et régionales depuis 140 ans, la Société Marseillaise de Crédit entend prendre part aux initiatives du monde économique qui visent à accélérer l'évolution des secteurs et des structures, à créer plus d'activités et plus d'emplois.

Fidèle à son passé et ambitieuse pour l'avenir, elle s'engage dans toutes les réalisations qui contribuent au développement de ses régions et qui, en particulier, favorisent l'innovation et la création, moteurs essentiels du dynamisme économique.

Dans cette démarche, la Société Marseillaise de Crédit soutient les *Trophées de l'Entreprise Etudiante Euro-méditerranéenne* depuis leur création en 1999 par le Groupe ESIM : elle souhaite aider et conseiller les étudiants, futurs entrepreneurs, dans leur création, leur innovation et le montage financier de leur projet.

C'est donc très naturellement qu'elle a choisi d'apporter son soutien à CAP INNOVATION MEDITERRANEE, concours qui récompense, dans une approche globale et durable, à la fois l'esprit d'entreprendre des jeunes générations et l'élan créatif des porteurs de projets.

La Société Marseillaise de Crédit propose aux entreprises l'expertise de ses 8 Pôles de Compétences intervenant dans des domaines à forte valeur ajoutée : conseil patrimonial du chef d'entreprise, cession-acquisition d'entreprise, épargne salariale, gestion des flux de l'entreprise, commerce extérieur, affacturage, crédit-bail mobilier et gestion sous mandat.

Ses équipes d'experts accompagnent les professionnels qui souhaitent optimiser la gestion de leur entreprise et anticiper leurs choix stratégiques. Elles interviennent dans une approche individualisée des projets : entretien personnalisé et échanges, contact direct avec un interlocuteur unique, recommandation et conseils, accompagnement et suivi.

Contact Presse : Maryline PASQUIER - Tél. 04 91 13 55 22 - maryline.pasquier@smc.fr



STMicroelectronics dans le monde...

STMicroelectronics est un fabricant mondial indépendant de semiconducteurs et un leader pour le développement et la réalisation de solutions sur silicium destinées à un grand nombre d'applications. Son expertise du silicium et des systèmes, sa puissance industrielle, son portefeuille de propriétés intellectuelles et ses alliances stratégiques placent ST à l'avant-garde des technologies de systèmes sur puce, et ses produits contribuent pleinement à la convergence des applications et des marchés.

ST est l'un des plus grands fabricants mondiaux de semiconducteurs. En 2005, son chiffre d'affaires net s'est élevé à 8,882 milliards de dollars et son résultat net à 266 millions de dollars.

La société propose actuellement plus de 3 000 grandes catégories de produits à plus de 1500 clients, parmi lesquels Alcatel, Bosch, DaimlerChrysler, Ford, Hewlett-Packard, IBM, Motorola, Nokia, Nortel, Networks, Philips, Seagate Technology, Siemens, Sony, Thomson, Western Digital.

Le groupe ST a été créé en juin 1987 à la suite de regroupement de Thomson Semiconducteurs (France) et de SGS Microelectronica (Italie). En mai 1998, SGS-Thomson Microelectronics a pris le nom de STMicroelectronics.

Le groupe compte près de 50 000 salariés, 16 unités de R&D avancées, 39 centres de conception et d'applications, 15 principaux sites de production et 78 bureaux de vente dans 36 pays.

Afin de garantir un développement technologique constant et proposer à ses clients des produits réellement performants, ST investit chaque année une part importante de son chiffre d'affaires en recherche et développement et en biens d'équipement. ST a maintenu un effort de R&D supérieur à 17% de son chiffre d'affaires au cours des quatre dernières années, et proche de 16% de ses revenus en moyenne depuis sa création. En 2005, ST a dépensé 1 630 millions de dollars en recherche et développement, soit 18,3% de son chiffre d'affaires. ST a déposé 715 brevets en 2005, s'imposant ainsi comme l'une des entreprises les plus innovatrices de cette industrie.

L'engagement de STMicroelectronics en faveur de la responsabilité environnementale a permis de réduire considérablement sa consommation d'énergie, d'eau, de papier et de produits chimiques, d'augmenter le recyclage des déchets et de diminuer fortement les émissions de CO². En 1999, ST a reçu pour la Protection du Climat décerné par l'Agence américaine pour la Protection de l'Environnement (EPA), en récompense de ses actions remarquables pour la protection du climat.

En 2005, ST a été nommé en tête dans la catégorie des « Meilleures pratiques de management » et classé parmi les « Dix premières entreprises de la décennie » lors des premiers « Low Carbon Leader Awards » (prix pour les leaders de la faible émission de carbone) décernés par « The Climate Group ».

STMicroelectronics à Rousset

Au pied de la Sainte-Victoire, à deux pas d'Aix en Provence, le site de STMicroelectronics Rousset fort d'une histoire de plus de 40 ans dans la région et plus de 25 ans à Rousset, participe de façon indéniable à l'essor, l'expansion et la réussite de la région.

STMicroelectronics contribue de façon significative à la recherche, au développement et à la production des produits de demain. L'expertise, la compétence, le professionnalisme, la motivation et l'engagement des 3 000 collaborateurs qui travaillent sur le site de Rousset font de STMicroelectronics un acteur majeur dans les secteurs de la Communication, l'Automobile, l'Environnement, l'Industrie, les Loisirs, la Recherche, la Santé, les Services, les Systèmes bancaires et les Transports.

Près de 1,6 milliards d'euros ont été investis entre 1995 et 2005 sur le site de Rousset dont 200 millions en 2004. Plus de 1 700 emplois ont été créés sur cette même période. Plus de 40 millions d'euros d'achats sont réalisés en région PACA chaque année. Nous participons activement au développement de la R&D en favorisant les synergies avec les milieux universitaires dans le cadre du programme de recherche mutualisé CIMPACA. Notre rôle clé dans le pôle de compétitivité "Solutions Communicantes Sécurisées" reconnu comme projet mondial, va nous permettre de renforcer la collaboration entre les acteurs de l'industrie, la recherche et la formation.

Notre implication, notre passion, notre recherche permanente de l'Excellence et l'Innovation sont les gages de notre réussite et de nos succès.

Contact site de ST Rousset : Corinne Demée, tel 04 42 68 62 84, Service Communication